

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 55 (1926)
Heft: 14

Rubrik: Leçon sur l'œuvre Pro Juventute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Leçon sur l'œuvre *Pro Juventute*

1. *Rappel du connu.* — Les enfants que vous connaissez et que vous voyez autour de vous sont-ils tous heureux? Jouissent-ils tous d'une bonne santé? Sont-ils tous bien nourris dans leur famille? Leurs habits ne sont-ils pas, parfois, la preuve d'une extrême pauvreté? Ne vous est-il pas arrivé de rencontrer de petits camarades qui sont tristes et qui souffrent? Pourquoi? Que leur manque-t-il? N'y a-t-il pas aussi de tout petits enfants, des bébés, qui manquent du nécessaire? Pourquoi?

2. *Indication du but.* — Nous allons apprendre aujourd'hui qu'il existe dans notre canton de Fribourg et en Suisse une œuvre qui a pour but de soulager les misères de l'enfance et de la jeunesse, depuis le pauvre petit nourrisson jusqu'à l'enfant qui fréquente l'école et même au jeune homme et à la jeune fille qui en sont libérés. Cette œuvre s'appelle « Pro Juventute », ce qui signifie en français : Pour la Jeunesse.

3. *Donné concret et aperception.* — Je vais donc vous expliquer le bien que réalise l'œuvre « Pro Juventute », quelles sont ses ressources et enfin ce que vous devez faire vous-mêmes, chacun en particulier, pour venir en aide à vos petits amis, éprouvés de différentes manières.

L'œuvre « Pro Juventute » s'occupe, nous l'avons dit, même des bébés en accordant des secours aux mamans et aussi en leur faisant connaître les soins que demandent ces chers petits. Souvent, les mamans pauvres, qui n'ont pas de bonne ou de nourrice, ne savent pas soigner leurs bébés ou n'en ont pas le temps, alors qu'ils sont pourtant si frêles et si délicats. L'œuvre organise des expositions dans un grand nombre de villes et de villages et les mamans viennent y apprendre à élever, nourrir, habiller et soigner leurs petits enfants et elle leur distribue les layettes nécessaires. Il existe aussi des établissements où l'on reçoit les petits enfants pendant la journée et où l'on en prend soin.

Plus tard, l'enfant fréquente l'école, mais il n'a pas toujours une nourriture suffisante ou un logement bien éclairé, aéré et chauffé en hiver. Beaucoup d'enfants deviennent chétifs. Une terrible maladie les menace : la tuberculose. Là encore, l'œuvre « Pro Juventute » intervient pour les fortifier et les guérir. Elle place les écoliers malades, ou menacés de tomber malades, dans des établissements où ils reçoivent des soins intelligents et dévoués. Il existe un Sanatorium « Pro Juventute » à Davos, dans les Grisons, et dans le canton de Fribourg nous avons un joli chalet pour les enfants pré-tuberculeux à Pringy, près Gruyères.

De plus, chaque année, l'œuvre place des écoliers nécessiteux, pendant les vacances, dans des familles où ils restaurent leur santé et prennent des forces au grand air de la campagne. Ainsi, en 1925, 2,877 enfants ont été placés pendant les vacances. Il faut y ajouter, pour cette même année, 1,110 enfants suisses demeurant à l'étranger. Ces petits compatriotes habitent, pour la plupart, l'Allemagne, la France, l'Autriche, la Hongrie. Ils vivent dans de grandes villes. Que deviendraient-ils, durant les vacances, si personne ne s'occupait d'eux? Rien ne peut leur être plus profitable, soit pour le corps, soit pour l'âme, qu'un séjour dans leur patrie. L'œuvre « Pro Juventute » les recueille, les place et, durant deux mois, les pauvres petits exilés apprennent à connaître et à aimer la Suisse. Le bon air de nos montagnes remet du rose à leurs joues pâlies. Lorsqu'ils rentrent chez leurs parents, ils ont compris que leur patrie les aime comme une mère, que jamais elle ne cessera de s'intéresser à eux.

Une autre preuve de la sollicitude de l'œuvre pour tous les besoins de la jeunesse, c'est l'intérêt avec lequel elle suit les enfants plus grands qui ont quitté l'école primaire. « Pro Juventute » s'occupe du placement des apprentis dans une contrée de langue différente ou du placement dans le pays de jeunes Suisses habitant à l'étranger. Plusieurs revues intéressantes viennent en aide aux jeunes gens, leur apprennent à se perfectionner et à développer leur initiative personnelle.

Voilà donc, à grands traits, les principaux bienfaits de « Pro Juventute ». Mais vous comprenez, chers enfants que, pour réaliser tout cela, l'œuvre a besoin d'argent. C'est pourquoi elle s'adresse à tous sans exception, elle nous demande à tous notre obole, action généreuse dont nous sommes dédommagés non seulement par la joie intime qu'elle nous procure, mais par autre chose encore. Chaque année, l'œuvre « Pro Juventute » édite de très belles séries de timbres et de cartes. Vous connaissez tous les timbres « Pro Juventute ». Depuis plusieurs années, ils représentent les diverses armoiries des cantons suisses. C'est en même temps très instructif et ces timbres font la joie des collectionneurs. Cette année, nous aurons les timbres de Thurgovie, Bâle-Campagne, Argovie et de la Suisse, les derniers de la série (voir annexe un agrandissement de ces timbres). Les timbres de 5, de 10 et de 20 centimes se vendent avec une surtaxe de 5 centimes, et ceux de 30, de 10 centimes. C'est donc pour chaque timbre acheté une aumône d'un ou de deux sous en faveur de l'œuvre si intéressante et si bienfaisante dont nous parlons. Qui peut refuser cela?

On vend aussi des cartes très jolies, qui sont généralement des reproductions artistiques de nos grands peintres. Ces timbres et ces cartes sont vendus dans toute la Suisse et il est très important de savoir que l'argent ainsi récolté dans notre canton est entièrement employé pour favoriser des œuvres existantes dans le canton.

4. *Applications pratiques.* — Vous connaissez maintenant l'œuvre « Pro Juventute ». Cela ne suffit pas. Il faut que vous la fassiez connaître autour de vous, dans vos familles, auprès de vos amis. Parlez-en et faites tous un effort pour propager l'idée de coopérer à cette œuvre.

Au mois de décembre va commencer la vente annuelle. Surtout au moment de Noël, du Nouvel-An, chers enfants, qui avez de bons parents, qui êtes l'objet de leurs gâteries, ne soyez pas égoïstes. Pensez à vos condisciples plus pauvres, ils sont vos frères moins heureux que vous. Il faut que chacun de vous, dans le fond de son cœur, se dise aujourd'hui : Je veux faire tout mon possible pour eux.

Vous pouvez leur venir en aide de plusieurs manières : en faisant connaître l'œuvre « Pro Juventute », nous l'avons vu, et comment encore ? Vos petits sous, au lieu de les dépenser en frivolités, ne pourriez-vous pas les utiliser autrement ? Que ceux qui le peuvent achètent les timbres, les charmantes cartes « Pro Juventute ». Vous vous en servirez pour envoyer, à ceux que vous aimez, vos vœux de nouvelle année.

Mais il y a un service que l'œuvre demande de vous, petits écoliers, et que tous vous pouvez lui rendre : c'est de vous faire vous-mêmes les vendeurs et les vendeuses des timbres et des cartes « Pro Juventute ». Nous organiserons cela en classe, il faut que chacun y apporte sa bonne volonté et son dévouement. Ne serez-vous pas très heureux alors de penser que, grâce à vous, de pauvres bébés recevront une chaude layette, des écoliers chétifs retrouveront la santé et la joie de vivre ? Il existe tant de misères, de souffrances, dans le monde, même dans notre petite Suisse, dans notre cher canton de Fribourg. Nous n'avons pas le droit de rester indifférents. Chacun doit s'imposer un sacrifice, si petit soit-il.

A vous de prouver, à présent, que vous avez compris cette leçon de charité chrétienne. Alors, vous serez bénis par Celui qui a dit : « Un verre d'eau donné à un pauvre, en mon nom, ne restera pas sans récompense. »

P.-S. — Cette leçon a été préparée dans le but de faciliter la tâche aux membres du corps enseignant et de leur fournir l'occasion toute préparée de faire connaître, des enfants et des familles, l'œuvre « Pro Juventute ». Chaque instituteur et institutrice est instamment prié de la donner dans sa classe, dans l'intervalle du 15 novembre au 1^{er} décembre, et, comme application immédiate, d'organiser au mieux la vente des cartes et des timbres de bienfaisance.

Matériel intuitif : Timbres et cartes « Pro Juventute ».

F. BARBEY.

M. A. Rotzetter, instituteur à Villars-sous-Mont nous prie de faire savoir aux intéressés que la *Pierre humide* est en vente chez M. Cl. Dimer, à Céligny (Genève).

Format 18 × 26, prix 20 fr. ; 23 × 29 = 25 fr. ; 26 × 36 = 30 fr. ; 36 × 46 = 41 fr. ; 55 × 80 = 120 fr. ; 80 × 100 = 185 fr.